

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 15,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 26 Avril 1870.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Charles III est arrivé au Château de Marchais le mardi 19 avril.

LL. AA. SS. Madame la Princesse-Mère et Monseigneur le Prince héréditaire sont également arrivés dans cette résidence le vendredi suivant.

Le lendemain le Prince héréditaire est reparti pour Paris, où il a été reçu le jour même par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

S. A. I. et R. l'Archiduc Louis-Victor a envoyé son portrait au Prince, comme un souvenir de l'hospitalité qu'il a reçue l'année dernière au Palais de Monaco.

Ce portrait a été immédiatement placé dans les grands appartements.

L'hôtel de Monte Carlo habité par M. Blanc a été, mercredi soir, le théâtre d'une scène qui révèle chez ses auteurs une rare audace. Deux individus se présentèrent, à 7 heures du soir, pour remettre à M^{me} Blanc une lettre de recommandation, et de demande de secours. Sur la réponse que leur fut faite que cette dame n'était pas visible, ils finirent par laisser leur missive. Ils revinrent quelques instants après, et comme ils insistaient de nouveau pour pénétrer auprès de M^{me} Blanc, un domestique leur apporta une somme de quarante francs.Ils prirent tout d'abord cet argent, puis ils se mirent à crier qu'ils n'en avaient pas assez. Ils allaient enfin entrer de vive force dans les appartements de M^{me} Blanc, lorsque deux domestiques arrivèrent en toute hâte. Une lutte s'engagea alors dans laquelle un de ces derniers fut blessé fort grièvement. Mais, pendant ce temps les carabiniers prévenus accoururent et s'emparèrent de ces forcenés qu'ils conduisirent en prison.Il est évident que ces individus dont l'un a déclaré se nommer O..., porteur de journaux à Nice, et l'autre S..., exerce la profession d'homme de peine, n'avaient d'autre but que d'arriver auprès de M^{me} Blanc, à une heure où elle est presque toujours seule, pour la contraindre à leur livrer une somme d'argent plus ou moins forte.

La lettre de recommandation dont ils étaient porteurs a d'ailleurs été reconnue fautive; de plus O..., avait quelques jours auparavant, extorqué,

au moyen d'une fable, 150 francs à l'un des directeurs du Casino.

C'est sans doute enhardi par ce premier succès qu'il a tenté, de concert avec S..., de se faire remettre, au moyen de l'intimidation, une plus forte somme par M^{me} Blanc.

Le procès de ces malfaiteurs s'instruit en ce moment, et nous espérons que la justice déploiera contre eux toute la sévérité des lois.

Le train n° 487 qui traverse notre gare à dix heures du soir, se dirigeant sur Menton, a été signalé en détresse, la nuit dernière, tout près du kilomètre 229, c'est-à-dire à sa sortie de la gare de Villefranche. Cet accident survenu par suite de la rupture d'un essieu de wagon, a forcé le train n° 496, qui part de Menton pour Nice à 10 h. 40 m. du soir, de s'arrêter à la gare de Monaco jusqu'à ce que la voie fut entièrement dégagée.

Ce n'est qu'à 3 h. du matin que le train venant de Nice a pu arriver dans notre gare; le train 496 en est alors parti après une station forcée de quatre heures.

Il n'est peut-être pas d'époque, dans l'année, où la Principauté soit plus agréable à habiter qu'en ce moment-ci. La nature y déploie tous ses enchantements, et Dieu sait s'ils sont nombreux.

Toutes nos collines, tous nos parterres sont émaillés de fleurs aux couleurs vives qui charment l'œil, et nos bosquets d'orangers et de citronniers embaument l'air de leurs suaves parfums. Si l'on joint à cela le spectacle d'un ciel toujours serein et d'une mer majestueusement calme, on se fera aisément une idée de la vérocité de notre assertion.

Les ouvriers mettent en ce moment la dernière main au trottoir qui, passant devant l'hôtel d'Angleterre, doit aller se souder à celui qui longe la terrasse de Monte Carlo.

On procède également aux travaux nécessaires à la plantation des arbres qui formeront une allée ombreuse dans tout le parcours du quai de la Condamine. Poussés avec activité, il est à présumer que ces ouvrages seront achevés sous peu.

D'après les prescriptions récemment mises en vigueur en France, tout voyageur descendant d'un

wagon de chemin de fer et y remontant qui trouvera sa place occupée devra requérir l'intervention soit du chef de gare, soit du commissaire de surveillance.

Le droit du voyageur à reconquérir sa place pourra être établi, soit par l'indication d'un objet à lui appartenant qu'il aura laissé sur la banquette, soit par le témoignage des personnes occupant le même compartiment.

Dans le cas où, sur l'injonction du chef de gare ou du commissaire de surveillance, la personne occupant indument une place se refuserait à la céder au réclamer, procès-verbal serait immédiatement dressé contre le récalcitrant et transmis à qui de droit.

M. le comte de Reynold, consul de France à Monaco, doit, pour raison de santé, s'absenter de notre ville durant une partie de l'été.

On nous écrit de Menton :

L'affluence des Mentonnais était grande, dimanche, à Monte Carlo, et la salle de concert du Casino a retenti de leurs applaudissements répétés.

Ces applaudissements sympathiques étaient adressés non-seulement à leur aimé maestro, auquel ils doivent une très grande part des plaisirs de la saison d'hiver; non-seulement aux artistes distingués de l'orchestre et à leur habile chef, qui ont donné tous leurs soins et leur talent à l'interprétation de l'œuvre de M. Léon Preire dont ils ont fait ressortir et apprécier jusqu'au moindre détail, mais encore à l'administration du Casino qui ne néglige rien pour être agréable à ses hôtes.

Merci donc à l'administration, à M. E. Lucas et aux artistes, pour le grand plaisir qu'ils nous ont procuré en nous faisant entendre l'ouverture de *Dagobert ou ce qui plaît aux dames* (opéra-comique tiré d'un conte de Voltaire).Pendant l'exécution de cette ouverture, les murmures approbateurs d'un auditoire attentif ont exprimé les impressions causées dès le début par un charmant *allegro* rappelant un chœur de villageois auquel succède un *andantino*, en sol, duo de flûte et de haut-bois, très gracieuse pastorale dont le motif repris par tout l'orchestre produit un effet très large et très harmonieux; puis, par l'*allegro* dont le commencement excessivement léger et gracieux, remarquablement exécuté par les violons, est suivi d'un *fortissimo* précédant avec bonheur un ravissant duo qui rend avec suavité le langage

bienveillant et tendre d'une fée inspirée par l'amour; et enfin, par le final plein de verve et de brie.

L'œuvre de M. Léon Preire révèle une imagination jeune, vive, féconde, quelquefois un peu pétulante; elle a été très goûtée, par toutes les personnes qui ont eu le bonheur de l'entendre, soit pour les idées gracieuses qu'elle renferme, soit pour son habile et savante orchestration; aussi l'auteur a-t-il été chaleureusement acclamé par ses amis et par les nombreux dilettanti qui assistaient au concert.

Je regrette, monsieur le rédacteur, que l'espace que vous avez l'extrême obligeance de me consacrer dans votre journal ne me laisse pas la place nécessaire pour rendre compte de l'exécution de chacun des morceaux compris dans le programme. Je ne veux cependant pas clore ces lignes sans féliciter les maîtres éminents dont les œuvres si belles, expression de leur génie, sont exécutées à Monte Carlo, d'avoir rencontré un orchestre aussi complet, aussi bien organisé, aussi bien dirigé et composé d'artistes de talent dignes de les interpréter.

Je vais bientôt, monsieur le rédacteur, retourner dans ma Bourgogne, laissez-moi donc, avant de vous quitter, vous exprimer ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont fait un bienveillant accueil, toute ma gratitude et le bon souvenir que j'emporte de Monaco.

A. DE BOGARD.

M. Alexandre Henry nous fait tenir, d'autre part, les lignes suivantes :

Permettez-moi d'adresser ces quelques mots d'adieu aux éminents artistes qui nous quittent.

Le concert de dimanche soir a été très remarquable; M. Delpech et M. Oudshoorn ont voulu rendre nos regrets plus vifs en exécutant le grand air de la *Juive* et la fantaisie sur *Poliuto* de façon à provoquer les applaudissements unanimes de l'auditoire.

On sentait une communion d'idées entre les virtuoses et leur public de l'hiver. De là est résulté une de ces bonnes soirées musicales où tout le monde fait sa partie : le public en manifestant son enthousiasme et les artistes en mettant toute leur âme au service de leur talent.

Pour que la fête fut plus complète, M. Lucas avait fait entendre une de ses délicieuses productions; les ouvertures du *Tannhäuser* et du *Pardon de Ploërmel* faisaient un magnifique encadrement à cette soirée dont les enchantements laisseront de vifs regrets aux absents et un bon et durable souvenir aux assistants.

CAUSERIE.

Ouvrez n'importe quelle feuille, vous n'y trouverez que de longues dissertations sur le printemps. Il n'est question, de toutes parts, que de cette ravissante saison qui couvre d'un manteau de verdure et de fleurs nos jardins, nos collines et nos vallées.

Le printemps est certainement plein de charmes, mais il faut reconnaître qu'on abuse de lui; avril et mai servent, en effet, de prétexte à des rengaines surannées qui ne devraient plus avoir cours, et qui sont cependant très-goutées. C'est que l'homme n'est qu'un grand enfant qu'on amuse avec des futilités.

Savoir suivre la mode, est une science pour le chroniqueur; s'il veut être lu, il faut qu'il flatte le côté faible de ceux auxquels il s'adresse. La société, en tant qu'être collectif, a ses monomanies; le printemps est une de celles qui lui reviennent chaque

année, et à laquelle les écrivains sacrifient avec un ensemble remarquable.

Il est juste pourtant de remarquer qu'au milieu de ces voix chantant en chœur le doux avril, il en est quelques-unes qui ne vont pas à l'unisson. Ainsi beaucoup de journaux s'occupent à cette heure de la question du traitement des fous, et rapportent diverses anecdotes y relatives. Celle-ci donnée par le *Figaro*, est réellement curieuse :

Un jour, à la Chambre des Lords d'Angleterre, le gouvernement fut interpellé pour savoir si le mode de traitement des aliénés était consciencieusement organisé pour fixer le nombre de ces malades.

Sur la promesse d'une enquête, la Chambre passa à l'ordre du jour.

Le Lord-chancelier prit rendez-vous avec Lord Lyons, actuellement ambassadeur d'Angleterre à Paris. Ils devaient aller tous les deux à l'hospice des aliénés pour se livrer à l'enquête. Le Lord-chancelier arrive le premier et demande le directeur.

Le directeur n'y était pas. On le prie de revenir. Mais, dit-il, je suis le Lord-chancelier, je veux être admis immédiatement.

Ah! parfaitement, fait alors l'interne, donnez-vous la peine d'entrer, vous êtes le neuvième... mais nous y sommes habitués! la première porte à gauche et la troisième à droite!

Un peu surpris d'un tel manque de déférence, le lord-chancelier, entraîné par la curiosité, se doute bien qu'on ne le reconnaît pas, et il est... introduit dans un cabanon...

Quelques instants après survient lord Lyons; il demande si le lord chancelier n'est pas encore arrivé.

Lequel? lui dit alors le directeur, qui rentre à l'hospice en même temps que lui.

Comment! lequel? fait lord Lyons.

Mais nous en avons huit ici.

Montrez-les moi donc, en attendant que le vrai nous vienne rejoindre.

Et l'on mène lord Lyons dans une salle où il reconnaît, au milieu de huit malheureux fous occupés à lui expliquer leur système politique, le premier lord chancelier... qui commençait à en avoir assez.

Il y avait certes de quoi, et l'on en aurait eu assez pour moins que cela.

Cette anecdote rappelle celle d'un personnage influent mis en état d'arrestation pour avoir voulu faire sortir de prison un de ses parents indûment arrêté dans une émeute. Fort heureusement que de même que pour le Lord-chancelier, la méprise fut vite reconnue.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

NICE. — La saison touche bien décidément à sa fin; nos hôtels se vident peu à peu, et nos quartiers les plus fréquentés deviennent silencieux. Les voyageurs qui retournent d'Italie, après les fêtes de la semaine sainte, et les retardataires, parmi nos hôtes de l'hiver, donnent seuls un peu d'animation à notre cité.

S'il faut en croire les on dit, la saison n'a été ni bonne ni mauvaise. Du reste il est bien difficile de se former une opinion exacte à ce sujet, car, autant de gens entendus, autant d'avis divers.

Les personnes qui viennent à Nice pour y prendre les bains de mer commencent à arriver; si l'on parvenait à rendre le nombre de ces dernières plus considérable, il n'y aurait pas ici de saison morte. Nice pourrait très-bien en effet être station estivale et station hivernale. Il faudrait pour cela que les bai-

gneurs pussent y trouver des établissements de bains organisés sur une vaste échelle, avec beaucoup de confortable. Espérons que l'on tentera la chose dans un avenir prochain.

Le frère Salulaire, directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes, dit le *Journal de Nice*, vient d'être promu au grade d'officier d'Académie. Cette distinction honorifique est justifiée par les éminents services rendus dans l'enseignement primaire par le frère Salulaire qui, on le sait, joint à un dévouement sans bornes, une instruction solide et un caractère modeste et affable.

Aujourd'hui mardi, il a été célébré, à 10 heures et demie, en l'église St-François-de-Paule, un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. R. madame la duchesse de Berry.

Les funérailles de madame la duchesse de Berry ont eu lieu mercredi dernier. Sa dépouille mortelle a été déposée conformément à ses dernières volontés, dans le cimetière de la petite ville de Mureck, près de laquelle est situé le château de Brunsee, dans la Haute-Styrie.

CANNES. — Nos régates ont été très-brillantes; une foule d'étrangers profitant des fêtes de Pâques étaient accourus dans nos murs pour assister à ce spectacle nautique. Marseille, notre riche voisine, avait surtout fourni un très-fort contingent de curieux. Sa flottille de yachts de plaisance y était très-dignement représentée.

Voici les noms des vainqueurs de ces luttes :

Yachts au-dessus de 20 tonneaux. — 1^{er} prix *Roi des îles*, de Cannes.

4^{me} classe. — 1^{er} prix, *Zéphyr*, à M. Graviot, de Marseille.

3^{me} classe. — 1^{er} prix, *Anna*, à M. Zirio, de Marseille.

2^{me} classe. — 1^{er} prix, *Papillon*, à M. Olive, de Marseille.

1^{re} classe. — 1^{er} prix, *Elan*, à M. Ansaldi, de Marseille.

Course d'ensemble. — 1^{er} prix, *Anna*; 2^{me} prix, *Zéphyr*; 3^{me} prix, *Elan*.

Le *Jean-Baptiste*, de la 4^{me} classe, appartenant à M. Riboulet, s'est échoué au départ et n'a pu être relevé qu'après la course.

TOULON. — Lundi dernier, dit le *Toulonnais*, la grande salle de l'hôtel-de-ville, transformée en marché de fleurs, offrait le spectacle le plus gracieux que l'on puisse imaginer.

Vingt bouquetières de tous âges, depuis la charmante enfant aux cheveux bouclés, jusqu'à la belle jeune fille de 18 ans, animées par le désir de faire une ample recette au profit des pauvres, rivalisaient de zèle et d'entrain, pour vendre des fleurs et des gâteaux à la foule qui avait envahi la mairie.

Pendant que les musiques de la marine et de l'armée qui avaient été mises à la disposition des organisateurs de cette fête de charité par l'amiral Chopart et par le général Daudet, jouaient les plus jolis morceaux et que les *Touristes de Marseille*, et de Toulon, se faisaient également entendre, la foule, défilant dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et, doublement sollicitée par l'attrait des lots exposés, par les offres gracieuses et pressantes des jeunes vendeuses, achetait ici des billets de loterie, là des fleurs.

En somme, cette gracieuse fête de charité a eu un plein succès. La caisse des pauvres a vu augmenter ses ressources, et, marchands et acheteurs, heureux d'avoir fait une bonne œuvre, ont bien promis de se revoir.

On assure que M. le contre-amiral de Lapelin major général de la marine à Rochefort sera très-prochainement nommé au commandement de la division navale des côtes occidentales d'Amérique et de l'Océan Pacifique, en remplacement de M. le contre-amiral Cloué qui aura bientôt terminé sa mission.

On annonce la nomination très-prochaine de M. le contre-amiral Cornulier Lucinière, aux fonctions de gouverneur titulaire de la Cochinchine, poste qu'il occupait provisoirement par intérim.

MARSEILLE. — Dans l'assemblée générale des comités pour la création de nouvelles lignes dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, M. Rigaud a déclaré, au nom de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, que la ligne directe d'Aix à Marseille sera commencée dans quelques jours, et que le parcours de Marseille à Carnoules pourra être livré au service public dans quatre ans.

Il n'est bruit depuis quelques jours, que de la mort d'une vieille femme que l'on croyait misérable, et chez laquelle on a trouvé environ 50,000 francs en espèces et en valeurs.

BULLETIN DES COURS.

AUTRICHE. — La reine de Naples est arrivée à Vienne. S. M. est descendue au palais impérial.

Le roi son époux est attendu prochainement.

— La cour de Vienne a pris le deuil pour 12 jours par suite du décès de la duchesse de Berry.

Le prince royal de Prusse, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé à Carlsbad.

Son Altesse Royale, ayant contracté, pendant son dernier voyage en Orient, une affection gastralgique assez grave, vient y faire une cure thermale.

RUSSIE. — Le départ de l'Empereur pour Ems est fixé au 25 avril. La cure de Sa Majesté durera six semaines.

L'Impératrice passera la première moitié de l'été à Tsarkoë et à Péterhoff; elle ne se rendra à Livadia que vers la mi-août.

BELGIQUE. — La reine, accompagnée de quelques personnes de sa maison, est partie le 25 courant pour se rendre à Pesth (Hongrie), sa ville natale. Sa Majesté ira voir son frère l'archiduc Joseph.

Le roi, avec les deux jeunes princesses Louise Marie et Stéphanie, ira, vers la fin de ce mois, habiter quelque temps le château d'Ardenne, où la reine ira les rejoindre, à son retour de Hongrie.

TURQUIE. — Le grand visir a fait une visite à l'ambassade d'Autriche aux archiducs Ernest et Rénier.

LL. AA. II. RR., accompagnées de M. le baron de Prokesch-Osten, se sont rendues au palais de Dalma-Bagtché, pour rendre visite au Sultan.

Les archiducs doivent rentrer à Vienne par la voie de Varna. (Mémorial diplomatique.)

FAITS DIVERS.

La Liberté publie les lignes curieuses qui suivent:

On s'est souvent demandé de quel bois et de quel poids pouvait être la croix sous le fardeau de laquelle Jésus gravit le Calvaire.

C'est en vain que, pour s'en instruire, les curieux consultent les livres saints; sur ce sujet, ils sont muets. Nous allons tenter de combler cette lacune, et de faire ainsi le bonheur des commentateurs.

Les livres sont unanimes pour donner à la croix un développement de cinq mètres, en y comprenant les deux branches, et tout nous fait supposer que l'instrument du supplice était en bois de cèdre, arbre qui, à cette époque, était fort commun dans la Palestine.

Ceci admis, si nous donnons au bois vingt-cinq centimètres carrés, — il ne pouvait pas être plus faible, — nous trouverons, connaissant la densité du cèdre, que le poids total de la croix dut être bien près de 135 kilog.

On comprend dès lors que, sans l'aide de Simon le Cyrénéen, il lui eût été difficile d'arriver jusqu'au lieu du supplice.

Nous ne comprenons pas l'horreur des orientaux pour la marche, ils ne comprennent pas davantage notre goût pour la locomotion, témoin ce récit:

Un consul général de France en Orient l'a bien éprouvé un jour. Il habitait une de ces villes à climat violent, à tons chauds, où le sable du désert vient échouer brûlant dans les rues où les fleurs naissent rôties. Les palmiers

levaient en l'air leurs grand éventails ayant l'air de dire: Nous ne nous abaissons pas pour des hommes seuls. Une bouffée d'air arrivait presque fraîche vers le soir, comme si l'Europe avait ouvert une de ses portes d'Orient.

Avant cette heure bienveillante, il était impossible de se promener; le chamelier lui-même, abrité par la bosse de son chameau, ne se risquait pas, mais le consul parisien, au jarret nerveux, regrettait le ruisseau de la rue du Bac et les buttes Montmartre. Dès le lendemain de son arrivé, il arpentait sa terrasse, en longueur, puis en largeur.

Un matin, un homme du peuple entra à l'audience consulaire et se jeta à ses pieds en criant:

« Grâce, grâce! je viens implorer sa grâce!

— Quelle grâce?

— Celle de votre prisonnier...

— Quel prisonnier?

— Ce malheureux que vous avez condamné à marcher depuis trois mois sur votre terrasse; si grand que soit son crime, il l'a expié.

— Ce prisonnier c'est moi, mon ami, répondit le consul ahuri.

— Vous avez donc déplu à votre gouvernement? demanda alors le naïf musulman.

Une bien triste nouvelle s'est répandue, dimanche, à Paris. On y a appris que M. Jules Janin venait d'être frappé d'apoplexie. On espère cependant que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses pour le nouvel académicien.

Du reste la mort semble, depuis quelques jours, s'acharner, de préférence sur les personnages illustres; hier, c'était Madame la duchesse de Berry qui disparaissait de ce monde où elle a joué un rôle si saillant; aujourd'hui c'est un de ses fidèles serviteurs, le comte de Brissac, ancien aide-de-camp de son malheureux époux, qui a succombé à une attaque de paralysie. Le général marquis de Lawœstine est également à toute extrémité, et l'on désespère de M^e Marie, le député, ancien membre du gouvernement provisoire.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Ambulances internationales, brochure, par Ch. Expilly, chez tous les libraires de Marseille. — Les jolies femmes de Paris, par M. Charles Diguët, Lacroix Verboeckhoven, éditeurs, Paris.

Voilà certes deux productions littéraires bien différentes, quant au fond et quant à la forme. La première, grave et philosophique, traite une des questions sociales à l'ordre du jour; la seconde, légère et futile, est la reproduction fidèle de l'une des pages les plus curieuses de notre époque.

M. Charles Expilly a voulu, en écrivant sa brochure, démontrer que la création des ambulances internationales n'est pas une idée neuve; St-Jean de Matha et St-Jean de Dieu, tous les deux créateurs d'ordres religieux et hospitaliers, en ont été les premiers propagateurs. Après avoir établi, preuves historiques en mains, les nombreux services rendus à l'humanité par ces ordres religieux, l'auteur demande que les frères de St-Jean de Dieu soient appelés à prendre part au développement d'une institution dont ils ont, par le fait, préparé la création.

Nous aimons à penser, dans l'intérêt de l'œuvre des ambulances, que le vœu de M. Expilly sera exaucé.

L'œuvre de M. Charles Diguët, conçue comme nous l'avons dit, dans un tout autre ordre d'idées, jouit d'un succès extraordinaire à Paris, cette ville de la légèreté par excellence. M. Diguët est un écrivain qui a compris son siècle. Ce qu'il faut à nos modernes Athéniens, dans ce temps de voyages à la vapeur, de correspondances à l'électricité et de portraits photographiques, ce sont des pages où il puissent retrouver des fragments, des chapitres interrompus de leur vie électorale et électrique à la fois.

Ils trouvent cela dans le livre de M. Diguët. C'est un miroir où ils se contemplent en gaie et belle compagnie.

L'auteur a voulu élever un monument à la beauté. A-t-il réussi? Nous devons le croire, puisque la première édition de son livre a été enlevée en 24 heures.

ALFRED GABRIË, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 11 au 17 avril 1870.

MENTON. b. la Caroline, français, c. Vincent, s. l.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 ID. b. la Marie, français, c. Constantin, charbon
 GOLFE JUAN. b. l'Indus, id., c. Jovenceau, sable
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest.
 GOLFE JUAN. b. Deux-Sœurs, français, c. Massa, sable
 ID. b. Résurrection, id., c. Ciaï, id.
 ID. b. la Pauline, id., c. Gabriel, id.
 ID. b. Trois Amis, id., c. Jovenceau, id.
 FINAL. b. Antoine Saccone, italien, c. Saccone, charbon
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest
 GOLFE JUAN. b. Jeune Louise, français, c. Baralis, sable
 ID. b. St-Louis, id., c. Jeume, id.
 ID. b. la Victoire, id., c. Giraud, id.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest
 GOLFE JUAN. b. la Pauline, id., c. Gabriel, sable
 ID. b. l'Indus, id., c. Jovenceau, id.
 FINAL. b. Conception, italien, c. Saccone, charbon
 ID. b. la Battine, id., c. Ginochio, m. d.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest
 ID. id. id. id.
 GOLFE EZA. St-Joseph, français, c. Giordan, chaux
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest
 GOLFE JUAN. b. la Victoire, id., c. Giraud, sable
 ID. b. l'Indus, id., c. Jovenceau, id.

Départs du 11 au 17 avril 1870.

NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, sur lest
 GOLFE JUAN. b. l'Indus, français, c. Jovenceau, id.
 ID. b. Deux Sœurs, id., c. Massa, id.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. Résurrection, français, c. Ciaï, id.
 ID. b. la Pauline, id., c. Gabriel, id.
 ID. b. Trois amis, id., c. Jovenceau, id.
 MENTON. b. St-Michel Archange, id., c. Masséna, m. d.
 NICE. b. la Marie, id., c. Constantin, sur lest
 ID. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. St-Louis, français, c. Jeume, id.
 ID. b. Jeune Louise, id., c. Baralis, id.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. la Victoire, c. Giraud, id.
 ID. b. la Pauline, id., c. Gabriel, id.
 ID. b. l'Indus, id., c. Jovenceau, id.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 CANNES. b. la Battine, italien, c. Ginochio, m. d.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 ST-TROPEZ. b. St-Tropez, français, c. Palmaro, f. v.
 NICE. b. v. Charles III, national, c. Ricci, id.
 ST-JEAN. b. St-Joseph, id., c. Giordan, id.
 GOLFE JUAN. b. la Victoire, id., c. Feraud, id.

LA CHASSE ILLUSTRÉE ET LA VIE A LA CAMPAGNE

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que la Vie à la campagne vient de se fonder dans la Chasse illustrée, sous la haute direction de M. la vicomte de Dax, dont les Conseils aux chasseurs et les Soins à donner aux chiens ont été et sont toujours si remarquables. La Chasse illustrée a, en conséquence, ajouté à son titre celui de et la Vie à la campagne. Le grand succès de ce journal, le meilleur marché et le plus répandu de tous les journaux de chasse, de pêche et de sport, lui permet d'améliorer chaque jour et sa rédaction, composée de nos meilleurs écrivains et ses illustrations exécutées par les premiers artistes de Paris.

La Chasse illustrée et la Vie à la campagne sont reçues dans toutes les familles, dont elles forment aujourd'hui une des plus agréables et des plus saines récréations, à cause de la variété et de l'actualité des articles insérés dans cette double revue, qui par la beauté supérieure des nombreuses gravures contenues dans chacun de ses numéros, est vraiment devenu le type des publications illustrées françaises.

Le prix de la Chasse illustrée et la Vie à la campagne n'a point varié. Il est toujours de 20 francs par an, 10 francs pour six mois, 5 francs pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne à la librairie de MM. Firmin Didot, rue Jacob, 56, à Paris.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.
pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

VOULEZ-VOUS RECEVOIR

D'excellent vin rouge de Bordeaux, extra-fin, garanti pur et d'origine, écrivez à FRANÇOIS ALEXANDRE MATIGNON-BOITARD, propriétaire banquier à Libourne (Gironde), vous aurez : pour 130 fr. une barrique de 300 bouteilles côtes Fronsac 1869 : pour 100 fr. une de 200 bouteilles Château-Gazin, année 1858, (grand crû classé) pour 65 fr. une caisse de 25 bouteilles St-Emilion vieux. Le tout franco de port et de congé ; payables à 3 mois, et plus. 10-9

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino.

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

TAVERNE ALLEMANDE

Tenue par JAMBOIS.

Avenue Caroline, à la Condamine. — Déjeuners froids.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS											
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN			SOIR								
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.					
			MENTON	7	30	9	»	11	55	3	40	6	55	10	40
»	65	»	ROQUEBRUNE	7	40	9	10	12	5	3	54	7	5	—	—
»	90	»	MONTE CARLO	7	50	9	20	12	15	4	4	7	15	11	4
1	10	»	MONACO	7	59	9	25	12	20	4	15	7	23	11	10
1	80	1	EZE	8	12	9	39	12	33	4	29	7	36	—	—
2	»	1	BEAULIEU	8	20	9	47	12	41	4	37	7	44	—	—
2	25	1	VILLEFRANCHE	8	27	9	54	12	50	4	48	7	51	11	33
2	80	2	NICE	8	41	10	7	1	3	5	1	8	4	11	46

DE NICE A MENTON

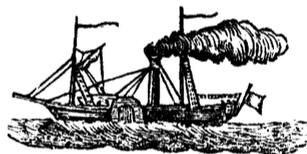
			STATIONS	MATIN			SOIR								
				H.	M.	H.	M.	H.	M.						
»	»	»	NICE	7	18	10	21	12	37	4	»	6	45	9	20
»	55	»	VILLEFRANCHE	7	30	10	33	12	55	4	12	6	57	9	32
»	80	»	BEAULIEU	7	37	10	40	1	2	4	19	—	—	—	—
1	»	»	EZE	7	45	10	48	1	10	4	30	7	9	—	—
1	80	1	MONACO	8	»	11	2	1	30	4	43	7	22	10	»
2	»	1	MONTE CARLO	8	6	11	9	1	36	4	49	7	28	10	9
2	20	1	ROQUEBRUNE	8	15	11	18	1	51	4	58	7	37	—	—
2	80	2	MENTON	8	24	11	27	2	»	5	7	7	46	10	25

Service de Bateau à vapeur entre Nice et Monaco.

LE CHARLES III — DÉPARTS CHAQUE JOUR

DE NICE POUR MONACO

3 heures



DE MONACO POUR NICE

5 heures 1/4

On prend les billets à bord. — PRIX DES PLACES : — Premières, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

BAINS DE MER DE MONACO.

SAISON D'HIVER 1869-70.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE à l'eau de mer et à l'eau douce.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. — BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le CASINO, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES de CONVERSATION et de BAL. — CABINET de LECTURE où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE et QUARANTE se joue avec le DEMI REFAIT et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.